

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT
Bureau de la Coordination des Services Extérieurs de l'Etat

Le PREFET du PAS-de-CALAIS
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le décret n° 71.858 du 19 décembre 1971 pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970 modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU l'avis émis par la Commission Départementale des Objets Mobiliers lors de sa réunion du 23 janvier 1992 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 90.10.53 du 26 juin 1990 ;

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;

ARRÊTÉ**ARTICLE 1**

Les objets mobiliers ou immeubles par destination sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

ARRAS

Evêché - 4 rue des Fours

A. Chapelle

1. Mise au tombeau. Groupe sculpté. Bois sculpté et polychromé. 1ère moitié du XVIIe siècle. L 0,70 m ; profondeur 0,36 m ; Hauteur 0,43 m

2. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté, teinté et verni. Début du XVIIIe siècle. Hauteur 0,76 m.

3. Saint Evêque. Statue. Chêne verni. XVIIe siècle. Hauteur sous la base 1,28 m.

.../...

B. Appartement de l'Evêque

4. Diptyque. Donateur accompagné de Saint Wallerand, proposé au classement. Au revers scène de l'Annonciation. Huile sur bois. 1611. Hauteur du cadre : 1,34 m - L. du cadre d'un panneau : 0,52 m.

Tous ces objets sont propriété de l'Association Diocésaine.

**COMMUNE de BOULOGNE-SUR-MER
Centre Hospitalier**

Salle du Conseil d'Administration

1. Saint Georges. Statue. Bois sculpté. XVIe siècle. Provient de la chapelle de l'hôpital Saint-Louis. Hauteur 1,30 m environ.

2. Saint Jean-Baptiste. Statue. Bois sculpté. XVIIe siècle. Provient de la chapelle de l'hôpital Saint-Louis. Hauteur 1,30 m environ.

COMMUNE d'HERNICOURT

A. Eglise paroissiale Saint-Vaast

1. Chandelier pascal. Bois sculpté et doré. Milieu du XIXe siècle. Hauteur 1,05 m.

2. Epitaphe de Louis-Alexandre Duval de Fiennes, mort le 4 juillet 1757. Marbre blanc. XVIIIe siècle. 0,75 X 0,47 m. Nef, dans le dallage.

3. Epitaphe de Louis Ridoux, décédé le 1er août 1846, et de Catherine Loisel, morte le 31 mai 1840. Marbre blanc. XIXe siècle. Carré de 0,65 m de côté. Nef dans le dallage.

B. Eglise Saint-Martin, à St-Martin-Glise

5. Saint François d'Assise. Statue. Bois sculpté et polychromé. XVIIe ou XVIIIe siècle. Hauteur 2 m environ. Nef, mur Nord.

6. Saint Evêque. Statue. Bois sculpté et polychromé. XIXe siècle. Hauteur 1,20 m. Nef, mur Est, côté Sud.

.../...

COMMUNE de LIENCOURT
Eglise paroissiale Saint-Joseph

1. Maître-autel et retable. Pierre sculptée et peinte. 1877, par L. Lefebvre de Beuvry. Longueur de l'autel : 2,10 m. Choeur.

2. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois sculpté. XVIIIe siècle. Hauteur 0,98 m. Nef, mur Sud.

COMMUNE de LIGNEREUIL
Eglise paroissiale Saint-Martin

1. Porte à deux vantaux, avec ses ferrures. Chêne peint en blanc. XVIe siècle. Hauteur 2,50 m. vantail 0,78 m. Porche.

2. Lamentations sur le corps du Christ. Tableau. Huile sur toile. XIXe siècle, par Hippolyte de Tramecourt (1813-1882). Hauteur 1,60 m ; L. 2,10 m. A la tribune.

3. Christ en croix. Statue. Bois sculpté. XVIIIe siècle ? Hauteur 1,03 m. Choeur, chevet.

4. Epitaphe de Baltazar Toursel, décédé le 28 janvier 1694 et de son épouse. Marbre blanc entouré d'un double encadrement de marbre noir et de marbre blanc avec rinceaux sculptés. XVIIIe siècle ; érigé par Dominique Toursel, grand prieur de l'abbaye de Mont-Saint-Eloi, à la mémoire de ses parents. Carré de 0,64 m de côté, posé en losange. Scellé dans le mur Nord de la nef.

Rappel : Le panneau représentant la Cène (XVIIe siècle) est classé parmi les monuments historiques par arrêté du 12 juillet 1912.

COMMUNE de MANIN

A. Eglise paroissiale Saint-Maclou

1. Deux autels et retables dédiés respectivement à la Vierge et à Saint Hubert. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur 4,50 m environ. Nef, angles Nord-Est et Sud-Est.

2. Deux bancs de la Confrérie de Saint Hubert, avec le flambeau. Bois verni, tôle peinte. XIXe siècle. Nef.

3. Immaculée Conception. Statue. Bois sculpté et polychromé. Première moitié du XIXe siècle. Signé sur le socle : "Froc Robert, sculpteur, rue Bonaparte, 38". Hauteur 1,25 m. Nef, autel latéral Nord.

.../...

B. Mairie

4. Carte du Pas-de-Calais. Peinture murale. Datée et signée : "E(mi) de Bomy, Manin, le 1er 8bre 1878". Hauteur 1,33 m - L. 1,44 m.

5. Carte de l'Europe. Peinture murale. Datée et signée : "Manin, le 1er 8bre 1877. de Bomy". Hauteur 4 m environ - L. 3 m environ.

COMMUNE de NOYELLE-VION

Eglise paroissiale N.D. de l'Assomption

1. Croix d'autel. Bois et écaille. Bronze cuivré (Christ). XVIIIe siècle. Hauteur 0,54 m. envergure 0,19 m. Sacristie.

2. Christ en croix. Statue. Bois sculpté et teinté. XIXe siècle ? Hauteur 1,12 m.

Rappel : La base des fonts baptismaux est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 12 juillet 1912.

COMMUNE de REBREUVE-SUR-CANCHE

Eglise paroissiale Saint-Vaast

1. Chaire à prêcher. Chêne sculpté et ciré. Don de M. et Mme de Boffe - 1892. Nef, adossée au mur Nord.

2. Confessionnal. Chêne sculpté et ciré. Seconde moitié du XIXe siècle. Style néo-roman. Nef, angle Sud-Ouest.

3. Guérison de l'aveugle. Tableau. Huile sur toile. Première moitié du XIXe siècle. Signé en bas à gauche : H. Lesur ; offert par Eugène de Boffe et Lucie Lesur en 1838. 2,20 X 3 m environ. Nef, mur Sud.

4. Epitaphe de Pierre Delahay, curé de Rebreuve, décédé le 1er décembre 1708. Marbre blanc. XVIIIe siècle. 0,56 X 0,43. Rez-de-chaussée de la tour, dans le dallage.

5. Epitaphes de Thomas Poulain, lieutenant de Rebreuve, mort le 26 octobre 1729, de son épouse et de ses enfants. Pierre bleue. XVIIIe siècle. 1,17 X 0,73 m. Rez-de-chaussée de la tour, dans le dallage.

6. Epitaphes de Michel Poulain, bailli et lieutenant de Rebreuve, mort le 14 mai 1758, de son épouse et de ses enfants. Pierre bleue. XVIIIe siècle. 1,17 X 0,75. Rez-de-chaussée de la tour, dans le dallage.

.../...

COMMUNE de RIVIERE
Eglise paroissiale Saint-Vaast

1. Lambris du chœur, retable du maître-autel, retables des autels latéraux et portail Ouest. Bois sculpté, peint faux bois (à l'exception du portail Ouest). Fin du XVIIIe siècle, début du XIXe siècle. Hauteur lambris, 3 m environ. L. retables des autels latéraux : 3,30 m. Nef et chœur.

2. Maître-autel, tabernacle et expositoire. Bois sculpté, peint en blanc, rehaussé de dorure. Milieu du XIXe siècle ? L. autel : 2,80 m. Chœur.

3. Crédence. Bois sculpté, peint en marron. Plateau en marbre. XIXe siècle ; style Louis XVI. Hauteur 0,75 m. L. 0,78 m.

4. Chaire. Chêne naturel ; rehauts de dorure. Début du XIXe siècle. Nef, côté Nord, suspendue à un des piliers des grandes arcades.

5. Vierge à l'Enfant, à la grappe de raisin. Statue. Bois sculpté et polychromé. XIXe siècle, par Héaulme Buisine (Lille). Hauteur avec le socle 1,35 m. Nef, dans la niche du retable de l'autel latéral Nord.

6. Calice et patène. Vermeil. XIXe siècle. Inscription gravée sous le pied : "En souvenir du lieutenant de Dragons du Breuil de St-Germain tué à Rivière le 22 février 1915". Hauteur 0,24 m. Diamètre de la patène : 1,135 m. Sacristie.

7. Fonts baptismaux. Marbre gris veiné. 1857. Hauteur 1,05 m.

Rappel : La cloche de 1778 est classée par les monuments historiques par arrêté du 20 septembre 1943.

ARTICLE 2

Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans en avoir informé, un mois à l'avance, l'Administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'Administration de leur intention.

.../...

ARTICLE 3

M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Pas-de-Calais, MM. les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Pour copie conforme
Pour le Secrétaire Général,
Le Chef de Bureau délégué,

Michel VACOUEY
MICHEL VACOUEY

ARRAS, le 24 FEV. 1992

Pour le PREFET,
~~Le SECRETAIRE GENERAL,~~

[Signature]
Michel LAVENSEAU